

TELETHON 2018 MARCHE GOURMANDE
dimanche 9 décembre

Au niveau cantonal, pour la 13ème fois, les bénévoles de tout le canton organisent une marche-repas sur la voie verte, cette année entre Rupt et Fresse (env.13 km) le dimanche 9 décembre. Les départs auront lieu entre 10h 45 et 12h15 de la halle de la gare de Rupt.

Principe :

A chaque étape, un plat : café d'accueil ou apéritif, soupe, tofailles et fumé (+ 1 boisson), fromage (+ boisson), dessert et café.

Tout cela pour la bonne cause et dans la bonne humeur !

Inauguration à 10h30 à Rupt, premiers départs 10h45.

Participation : 16 € par personne, 8 € pour les enfants jusqu'à 12 ans.

Le nombre de repas possibles étant limité, les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée. Réservation et paiement préalable (si chèque, à l'ordre de : AFM - Téléthon) à la mairie de votre domicile (ou auprès de votre responsable Téléthon :) à partir du 12 novembre. Le jour de la marche, n'oubliez pas de vous munir du carton qui vous sera remis lors de votre paiement.

Des navettes retour sont prévues l'après-midi à partir de Fresse pour ramener les participants au point de départ à partir de 14h00, pour un euro par personne payable sur place (bénéfice également reversé au Téléthon).

Talon à rendre avec votre règlement entre le 12 et le 28 novembre :

MARCHE GOURMANDE TELETHON 2018

Mr Mme

adresselocalité

téléphone

mail.....

réserve(nt) pouradultes etenfants.

Ci-joint le règlement correspondant de€ - en espèces - par chèque.

Navette retour souhaitée : - oui - non